



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

SYLVIE BAILLIEUX

a obtenu le

SAVOIR 1 d'ÉQUITATION ETHOLOGIQUE

décerné par

ANNE SOPHIE OBELLIANNE PERROD

le 11 août 2023

présenté par

HARAS DE LA CANTERAINNE

RUE NEUVE VOIE
59320 HAUBOURDIN



Président de la FFE



SAS Institut de Formation agatée

Déclaré sous le n° d'activité 42 68 02374 68
auprès du Préfet de Région Alsace
15 rue de Turckheim - 68000 COLMAR -
Tél. 03 89 79 84 89 / 06 32 68 93 81
Siret : 795 085 208 00010 - APE : 8559A
Site www.agatea.org mail : info@agatea.org

Chargé de projet en médiation par l'animal®

**Code NSF330 – Certification Professionnelle de niveau III(Fr) et de niveau 5 (Eu)
Enregistrée au RNCP par arrêté du 17/12/2018, publié au JO le 21/12/2018**

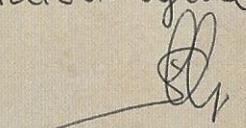
Délivré à : Sylvie BAILLIEUX

Date de naissance : le 8 Juin 1969 à LILLE

Par décision du jury de certification de l'Institut Agatée,

Établi à COLMAR, le 11 avril 2024,

Le Titulaire
NOM - Prénom

BAILLIEUX Sylvie


Président du jury

Mr. MUNCH
Jean-Charles



Le Président

Mr. ADOLF
Patrick



Colmar, 16 Février 2024

Tél. 03 89 79 84 89
Mél secretariat@agatea.org
Site : www.agatea.org

N/réf.: bs1602202404

Attestation de fin de formation

Je soussignée Patrick ADOLF, représentant de l'institut (n° déclaration d'activité 42680237468) atteste que

BAILLIEUX Sylvie
67 rue Guynemer
59211 SANTES

A suivi la **Formation " Chargé de Projet en Médiation par l'Animal"**

- en présentiel du 23/10/2023 au 17/11/2023
- FOAD Jusqu'au 06/01/2024 (175 h)

D'une durée totale de 315 h

Objectifs de la formation

Elle a pour objectif d'appliquer une pédagogie active en direction des publics accueillis et de conduire un projet en ESS (Economie Sociale et Solidaire)

Objectifs pédagogiques de la formation

- UC1 : Animer des séances de médiation par l'animal
 - ⇒ Mettre en place un cadre sécurisé en évaluant les risques physiques et psychiques pour tous les acteurs de la séance afin préserver l'intégrité et le bien-être de chacun
 - ⇒ Cadrer la séance auprès de tous les acteurs de la triangulation en début de séance en rappelant les objectifs, en expliquant les règles, la gestion du temps pour optimiser son déroulement et son efficacité
 - ⇒ Mettre en interaction le bénéficiaire et l'animal selon le programme prévu tout en respectant les protocoles d'hygiène applicable et le bien-être de l'animal pour susciter des réactions positives
 - ⇒ Transcrire les changements de comportement du bénéficiaire pendant la séance à l'aide d'une grille pour prévoir un réajustement du programme
 - ⇒ Mesurer les progressions sur l'ensemble du programme en vue de rédiger un bilan de préconisation

- UC2 : Piloter le projet de création et gérer l'activité de médiation par l'animal
 - ⇒ Analyser les marchés cibles de la médiation par l'animal sur le territoire du projet d'implantation afin de mesurer la faisabilité du projet d'activité de médiation par l'animal.
 - ⇒ Mettre en œuvre les démarches administratives, juridiques et fiscales pour la création de la structure
 - ⇒ Établir un budget prévisionnel afin de piloter et de gérer la trésorerie en lien avec l'activité de médiation par l'animal
 - ⇒ Construire des tableaux de bord en définissant des indicateurs pour suivre l'activité et mesurer les performances commerciales, financières de la structure
 - ⇒ Élaborer et mettre en œuvre des outils de communication correspondant aux objectifs fixés et aux cibles afin de se faire connaître et développer le chiffre d'affaires.
 - ⇒ Piloter efficacement les différentes ressources du projet de prestation (humaines, animales, matérielles, temporelles...) pour optimiser sa réussite
 - ⇒ Vendre une prestation de médiation par l'animal auprès d'un établissement en argumentant sur les aspects économiques et sociaux afin de signer un contrat de prestation

- UC3 : éduquer l'animal de médiation et garantir son bien être
 - ⇒ Sélectionner les différentes espèces et individus en fonction de leur prédisposition / aptitude naturelle afin de les éduquer à des activités adéquates (pour l'animal et le bénéficiaire)
 - ⇒ Éduquer l'animal en mettant en œuvre différentes techniques d'apprentissage et une communication / posture adaptées afin de le préparer à la pratique de la médiation
 - ⇒ Décrypter le comportement de l'animal de médiation en mobilisant ses connaissances physiologiques et éthologiques pour repérer ses signes de bien-être et de mal-être (et le cas échéant se rapprocher d'un professionnel de santé animal)
 - ⇒ Gérer le rythme de travail de l'animal en prenant en considération son bien-être pour définir des temps de travail et des rotations acceptables
 - ⇒ Adapter l'alimentation de l'animal pour respecter son équilibre alimentaire
 - ⇒ Adapter et entretenir un hébergement adapté à l'espèce afin de garantir son bien-être

- UC4 : Concevoir et mettre en œuvre l'ingénierie de médiation par l'animal
 - ⇒ Définir le périmètre d'une prestation de médiation par l'animal au sein d'un établissement d'accueil en tenant compte de la nature, des objectifs, des besoins et moyens-contraintes de cette structure pour concevoir une offre de prestation adaptée et cohérente
 - ⇒ Définir les besoins du bénéficiaire en tenant compte de ses spécificités physique, physiologique, mentale, psychique en collaboration avec le référent institutionnel afin de définir des objectifs adaptés
 - ⇒ Élaborer des scénarii de programme de médiation par l'animal au regard des spécifiés du bénéficiaire et le cas échéant du lieu d'accueil pour optimiser la réussite de l'interaction homme animal
 - ⇒ Communiquer en amont et aval des séances avec le référent institutionnel ou familial pour recueillir les informations sur les changements de comportement dans le quotidien

Pour valoir ce que de droit

Fait à Colmar
Le 16/02/2024

Patrick ADOLF
Directeur



AGATÉE
 15 rue de Turkheim
 68000 COLMAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATTESTATION DE CONNAISSANCES N° 2023/6678-5a62

**de la formation nécessaire à l'exercice d'activités liées aux
animaux de compagnie d'espèces domestiques**

à l'attention de :

**BAILLIEUX Sylvie
67 rue Guynemer
59211 Santes**

Cette attestation de connaissances est délivrée à :

Nom : **BAILLIEUX** - Prénom : **Sylvie** - né(e) le : 08/06/1969 après :

- le suivi d'une formation adaptée aux activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques ET
 - la réussite à l'évaluation des connaissances le 27/10/2023
- Session n° 1246 organisée à 62800 Lievin, région Hauts-De-France

par :

Agatea Paris
66, Avenue des Champs Elysée
75008 Paris

Organisme de formation habilité

pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (visées aux articles L. 214-6-1, L. 214-6-2 et L. 214-6-3 du code rural et de la pêche maritime) :

- « **Chien** »
- « **Chat** »
- « **Animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chiens et les chats** »

	<i>Nom, signature et cachet du (de la) D(R)AAF</i>
Fait le : 16 novembre 2023	Le(la) directeur(rice) régional(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
à : Lille	 L'Adjoint au Chef du Service Régional de la Formation et du Développement Frédéric PRINCE 

Conformément à l'article L.214-6-1 du code rural et de la pêche maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

Niveau 3 du cadre européen des certifications

*Vu le procès-verbal de l'examen du brevet d'études professionnelles agricoles établi le 24 juin 2021
par le Président du jury.*

Le diplôme du brevet d'études professionnelles agricoles
Spécialité : Cavalier soigneur

*est conféré à Madame BAILLIEUX Sylvie,
né(e) le 8 juin 1969 à LILLE (NORD)*

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à **DIJON** le **22 octobre 2021**

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la Formation
et du Développement

Signé : **Pascal COUVEZ**

Pour le Ministre :
La Directrice Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt

Signé : **Marie-Jeanne FOTTE-MULLER**



Signature du Titulaire

N° **21/D/024500/21079837**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ LILLE 2

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 2010 relatif à l'habilitation de l'Université Lille 2 à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SYLVIE BAILLIEUX, née le 8 juin 1969 à LILLE (059), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE**, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**, spécialité **ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTES POUR LA SANTE**
mention assez bien

est délivré à **Mme SYLVIE BAILLIEUX**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LILLE, le 11 octobre 2012

Le titulaire



Le Président



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



N° LILLII 9723704
/2012201100641

Xavier VANDENDRIESSCHE

Jean-Jacques POLLET